

Nos landes : un état issu des défrichements, une situation forcément instable

Par Christian FERAULT

En début d'été, on a appris que la Commission européenne avait attribué au Parc régional Normandie-Maine une somme de 2 664 198 € pour réaliser sur 5 ans la restauration des landes et tourbières du Mont des Avaloirs, afin de préserver des milieux et des espèces végétales et animales remarquables.

Ce programme « Life », qui s'inscrit dans l'ensemble « Natura 2000 », résulte de 3 ans de réflexion et de travail du Parc et du Département. 700 dossiers avaient été déposés et 4 seulement ont été retenus, celui-ci devant servir de modèle en Europe à ceux qui ont la mission de gérer de tels espaces.

L'occasion de rappeler que dans les années 50, le territoire du Mont des Avaloirs comptait 1 200 ha de landes contre 80 seulement aujourd'hui, d'où des répercussions de toutes sortes, par exemple sur le busard Saint-Martin dont les effectifs ont été divisés par cinq.

Progressivement « abandonnées », les landes se sont, naturellement ou par plantation, boisées, faisant reculer notamment les bruyères.

Le projet prévoit une première année d'observation et d'évaluation de la dégradation. Ensuite, des travaux seront menés (abattage des arbres, fauchage, travail sur la fougère-aigle...) en faisant intervenir des entreprises, en sensibilisant les scolaires et en conduisant des chantiers participatifs.

Ces bonnes nouvelles ne peuvent que réjouir la population du territoire et les tenants du maintien d'une certaine biodiversité.

Sur notre commune, les landes font partie aujourd'hui du passé – ou presque – mais c'est récent. Or, elles ont joué un rôle très important dans la vie agricole et rurale pendant des siècles.

D'où cette mise au point qui nous a paru nécessaire à cause de cet éclairage récent.

Qu'est-ce qu'une lande ?

Un habitat naturel où dominent des arbrisseaux et sous-arbrisseaux poussant sur un sol pauvre, siliceux ou calcaire. Les arbres y sont rares. C'est un milieu très répandu de par le monde, avec des enjeux agricoles, forestiers et touristiques, mais devenant rare en Europe.

On y rencontre principalement des Ericacées (callune, bruyères), le genêt, l'ajonc, la molinie, la myrtille, des saules, la digitale, *Rumex acetosella* et la fougère-aigle.

En France, les landes se situent principalement dans le Massif central et le Massif armoricain. On en distingue deux grands types : la lande silicicole et la lande calcicole. La première, mésophile (conditions de température modérées), se développe sous climat océanique avec une minéralisation réduite, un lessivage important, une litière acide (sols à pH voisin de 4, pouvant donner des podzols). Les plantes qui s'y trouvent sont xérophiles et présentent une aptitude remarquable à extraire chaux et acide phosphorique de sols pauvres, à pH bas, riches en matière organique, vite secs et très peu propices aux plantes cultivées.

Dans nos régions, la lande n'est pas une formation naturelle. Elle n'existerait pas sans l'Homme à l'origine du défrichement des bois et forêts dont elle prend la suite. Elle constitue un intermédiaire entre la végétation spontanée et de véritables cultures. Les bruyères l'emportent – surtout la callune (*Calluna vulgaris*) et la bruyère cendrée (*Erica carnea*) – et confèrent le nom de « brière » aux étendues concernées.

Quelle importance ?

Solidement ancrée dans les systèmes agricoles, la lande a donné son nom à de très nombreux villages, hameaux ou fermes en Mayenne : le terme, au singulier ou au pluriel, éventuellement composé est la première entrée topographique des noms de lieux avec 332 ! S'y ajoutent 54 « Bruyères », composées ou non.

Sur l'ensemble du département, on peut relever : en 1834 : 24 429 ha, en 1841 : 20 214 (3,9% de la superficie), en 1892 : 12 846 (2,5%), en 1952 : 10 305 [dans un ensemble aux contours indécis], et quelques centaines d'hectares aujourd'hui. A la première date, il y avait presque autant de landes que de bois !

Disons qu'aujourd'hui, elles ne se maintiennent que sur des sols de grés armoricains, souvent d'élévations ou là où l'on a décidé de ne pas planter des arbres (résineux surtout) : zones – un peu dédiées – du Mont Souprat, de la forêt de Pail et des Coëvrons.

Et sur Lignéres-Orgères ?

On ne dispose pas de données fiables, compte tenu de la frontière ténue entre « brière pure » et « lande plantée » selon l'usage des géographes. Il y a 50 ans, on en trouvait encore beaucoup au Saut-à-la-Biche, de part et d'autre de la route de Saint-Calais avant que de quitter notre commune, un peu à La Croix-Guillaume et quelques vestiges en forêt de Monnaie. Dans celle-ci d'ailleurs, les abattages de bois spontanés (bouleaux, chênes de mauvaise venue...) pratiqués au début des années 60 et précédant les boisements en résineux ont permis de revenir quelques années à l'état de lande avant que pins, sapins et Douglas ne la fassent régresser et la maintiennent en sous-étage aéré.

A l'époque – et je m'en souviens bien ! – des parcelles de « bryère » étaient vendues sur la route de Saint-Calais avec une mise à prix de 200 F / ha ! Aujourd'hui, ne subsistent que quelques vestiges par exemple à l'entrée du domaine de Monnaie et dans des parcelles forestières récemment coupées à blanc. Le site emblématique du Saut-à-la-Biche s'est à peu près « fermé ». Au début du XX^e siècle, il était totalement « ouvert ».

A quels usages servaient les landes ?

Elles constituaient une fraction nécessaire à toute exploitation agricole, qu'elles soient en propriété, louées ou faisant partie des communaux.

En effet, les récoltes des siècles passés servaient à l'alimentation du paysan et de sa famille, ainsi qu'au paiement des redevances. Pour la nourriture des bestiaux de toutes espèces, il ne fallait pas trop espérer des végétaux des champs moissonnés et des jachères. Aussi, comptait-on beaucoup sur les bois, forêts et lisières pour l'alimentation des porcs (glands) et sur le passage dans les landes (animaux au piquet ou surveillés), ainsi que sur la récolte de fougère-aigle afin de contribuer à la litière des bêtes à la mauvaise saison, tandis qu'on recherchait activement les ajoncs qui, une fois broyés, servaient à l'alimentation hivernale. Par ailleurs, la pratique de l'écobuage était courante avec arrachage de la végétation – surtout des bryères –, brûlage et utilisation des cendres obtenues par mélange au fumier... toujours insuffisant.

Une donnée laisse rêveur : vers 1850, le rapport entre les champs cultivés et les landes était de 1 à 4 ou 5 ! D'une certaine façon, les landes furent, en un certain sens, des parcelles cultivées.

Il est aussi frappant de lire dans les « Cahiers de doléances » des paroisses en 1789, la demande insistante de mise en culture des landes et des terres vaines. Néanmoins, le système perdurera longtemps malgré la révolution agricole du XIX^e siècle et les landes demeureront indispensables, jusqu'à la pratique du chaulage (lente à partir de 1830) et les grands défrichements du milieu de ce siècle.

Pourquoi alors un certain maintien jusqu'aux années 1950-1960 ?

Tout simplement parce que les systèmes anciens sont demeurés pour partie jusqu'à rapprocher la Seconde Guerre, notamment au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Centre-Est du département et qu'il faut réfléchir avec la durée nécessaire au changement floristique.

Un exemple : dans les années 60, le second belvédère des Avaloires dominait les bruyères du Souprat. Aujourd'hui, le troisième a dû dépasser le faite des arbres ayant poussé « naturellement ». Ailleurs, notamment vers Champfrémont, ce ne sont que plantations de résineux dont beaucoup ont... 50 voire 70 ans !

En conclusion, cette mise au point nous a paru nécessaire afin de préciser :

- le rôle immense des landes – après défrichement – dans l'économie des exploitations agricoles pendant plusieurs siècles ;
- l'utopie de croire que cette formation est originelle. La lande est associée à la vie agricole et rurale d'antan (cf. légende du Mont Souprat...) : on peut en être nostalgique, mais ce qu'il faut en retenir d'abord est le fait qu'elle est directement liée aux pratiques agricoles qui ont succédé aux défrichements forestiers massifs des siècles passés.

En conséquence, la lande n'est qu'un état, absolument pas stable... sauf s'il est conduit et entretenu par l'Homme.

Vouloir la maintenir sur des surfaces limitées, au bénéfice de la diversité floristique, de la culture des habitants et du tourisme est certainement un excellent projet !

(Octobre 2018)



Calluna vulgaris, La Croix-Guillaume.

© Martin Ferault.



Lande à Callune colonisée depuis un siècle par des pins, des bouleaux, des châtaigniers et de petits chênes.

Noter l'abondance de la fougère-aigle et des vestiges d'Ericacées. La Croix-Guillaume.

© Valentine Ferault.